



LA RÉUNION DE LANCEMENT DU GRENELLE DE L'ESTUAIRE

Compte rendu synthétique de la réunion de lancement Grenelle de l'Estuaire, le vendredi 28 novembre 2008 au parc du développement durable Eana, à Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime), en présence de 400 représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement.

I. INTERVENTIONS D'OUVERTURE

Didier PERALTA, maire de Gruchet-le-Valasse, vice-président de la communauté de communes Caux-Vallée-de-Seine, accueille les participants. Il salue la démarche initiée par Antoine Rufenacht, maire du Havre, président du Comité des élus de l'Estuaire. Il souligne sa fierté d'accueillir la première réunion du Grenelle de l'Estuaire sur le site d'EANA, premier parc français dédié au développement durable.

Antoine RUFENACHT indique qu'il était utile, nécessaire et intéressant de s'appuyer sur le Grenelle de l'Environnement, organisé par le gouvernement à l'initiative du président de la République. Cette opération a été une réussite, **porteuse d'avenir**. Ce fut l'**occasion, pour beaucoup d'acteurs, de se rencontrer**, d'exprimer leurs préoccupations, de trouver des terrains d'entente et d'identifier les terrains de divergences.

De la même manière, le Grenelle de l'Estuaire a pour objet de **réunir tous ceux qui s'intéressent au développement économique et au développement durable**.

Les **cinq collèges** du Grenelle de l'Environnement y sont présents : **l'Etat, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les associations et les organisations syndicales**.

De plus, le Grenelle regroupe les **cinq pays de l'estuaire de la Seine**. Sur l'estuaire de la Seine, on retrouve **toutes les problématiques du développement durable** : une industrie forte et dynamique, et de ce fait un certain nombre de nuisances à réduire, des espaces naturels à protéger, un fleuve, la mer, deux grands ports maritimes. **Ce territoire va au-delà des barrières administratives traditionnelles, puisqu'il s'étend sur deux régions et trois départements**, avec la barrière que représente la Seine.

Il existe aujourd'hui une **double urgence** : **une urgence écologique et une urgence économique**. Cette question du développement durable nous interpelle au quotidien. Tout autant que **les difficultés économiques** que connaît la France actuellement, et que connaîtra le territoire dans les prochains mois. Elles exigent que l'on se penche sur toutes les solutions possibles.

Gilles LAGARDE, sous-préfet du Havre, évoque le **caractère innovant** de la démarche du Grenelle de l'Estuaire. Une démarche **nécessaire**, car ce territoire concentre **de multiples enjeux** économiques et écologiques (des ports de niveau international, des zones d'activités, des zones d'intérêt écologique majeur...). Des enjeux empreints d'une forte légitimité, mais qui **génèrent ou portent en germe de multiples conflits d'usages** entre les acteurs. Une démarche nécessaire, enfin, car l'Estuaire est aussi **dépositaire de la capacité de la région à se développer, à rivaliser avec les autres régions européennes**.

De plus, **les deux ports offrent un ensemble unique**, par leur complémentarité, par le potentiel qu'ils proposent, par l'avantage comparatif qu'ils procurent à la Haute-Normandie, par le prolongement naturel qu'ils dessinent avec les régions économiques voisines et en particulier avec l'Île-de-France.

Ne rien faire sur la voie d'eau conduirait inéluctablement à se priver du mode de transport le plus économe et le plus doux.

Il faut garder à l'esprit que **les périodes de difficultés sont souvent des moments accélérateurs de l'émergence de nouveaux modèles**. Et l'on peut présager que ces nouveaux modèles seront fondés :

- sur les économies d'énergie, parce que l'énergie se raréfie et se renchérit,
- sur une prise en compte plus importante du développement durable.

S'appuyer sur les engagements du Grenelle de l'Environnement pour alimenter une réflexion avec l'ensemble des parties prenantes du territoire (élus, acteurs socio-économiques, associations...) ne constitue pas seulement une très heureuse initiative. **C'est un pas décisif vers une démarche plus collective, une approche pluridisciplinaire des contraintes, des potentialités, des enjeux qui se nouent autour de cet espace exceptionnel.**

Edouard PHILIPPE, maire-adjoint du Havre, conseiller général, animateur du Grenelle de l'Estuaire, explique que cette journée de lancement a pour objectif de poser les thèmes du débat et de permettre aux acteurs du Grenelle de l'Estuaire d'apprendre à mieux se connaître. La matinée est dédiée aux thèmes **de l'aménagement du territoire et du développement durable : industrie et développement durable, enjeux de territoire (déplacements, habitat, énergie...)**. L'après-midi est consacrée à ceux de la **santé et de l'environnement, de la préservation de la biodiversité et du cadre de vie, des risques**. Un premier état des lieux sera ainsi esquissé, à partir d'études et d'éléments de constats.

Le Grenelle est organisé autour du chiffre 5. **Cinq groupes de travail** réuniront les **cinq collèges** et les **cinq Pays de l'Estuaire**, avec pour objectif de débattre, proposer, négocier et imaginer. Il invite les participants à s'y inscrire. Pour que l'exercice du Grenelle soit concluant, il faut que **la participation** aux groupes soit **régulière**. Il faut aussi un équilibre entre les collèges et des échanges de bonne foi, audacieux.

Patrick LEGRAND, vice-président de la Commission nationale du débat public (CNDP), président d'honneur de France Nature Environnement, présente son rôle de « **garant** » du Grenelle de l'Estuaire.

La **gouvernance** s'inscrit pleinement dans ce processus qu'on appelle Grenelle. **Le renouvellement de cette gouvernance fait partie des urgences du moment**. La Commission Nationale du Débat Public est attentive à ces expériences. Car, un exercice de type Grenelle prépare de **nouvelles formes de concertation**.

Son propre rôle sera de garantir l'équilibre des positions, des discussions, la qualité du débat. Il sera neutre, à la disposition de tous, et ses conclusions seront publiques.

II. EXPOSES ET DÉBATS

1. ECONOMIE, ENJEUX DE TERRITOIRE

Armand FREMONT¹ rappelle qu'un estuaire est **une rencontre**. L'estuaire de la Seine est, à cet égard exemplaire, rencontre de la terre et de la mer par le grand fleuve unique, entre l'amont et l'aval, Paris, Rouen et Le Havre, entre le continent et la mer. **Cette rencontre peut se décliner à toutes les échelles : rencontre entre deux rives, toujours dissymétriques, le Nord et le Sud, la rive industrialisée et une rive plus rurale et résidentielle, entre deux régions, trois départements.**

Rencontre difficile, aussi, entre une nature d'une très grande richesse et d'une délicate fragilité et des espaces de développement, villes, ports, industries, transports... Rencontre, enfin, des habitants, de mobilités à tous les niveaux, locaux et mondiaux, et de pays fragmentés et attachants : Pays de Caux, Pays d'Auge, Roumois, vallée de la Seine...

Toutes ces rencontres, ces regards croisés, entre terre et mer, entre les deux côtés de l'eau, entre préservation et développement, entre mobilité et attachement... Sont **à la fois une extraordinaire richesse et sources de controverses, voire de conflits**. Sur un espace et des territoires complexes, il faut donc **simultanément aménager, développer et ménager**.

Jean-Claude WEISS, président de la communauté de communes et du Pays Caux vallée de Seine. maire de Notre-Dame-de-Gravenchon, souligne que lorsque l'idée d'un Grenelle de l'Estuaire a été lancée par le Comité des élus, la Communauté de communes Caux Vallée-de-Seine a proposé de piloter cet atelier, dans un esprit de consensus le plus large possible.

¹Agrégé de géographie, docteur ès lettres et ès sciences humaines, Armand Frémont a été directeur scientifique au CNRS, recteur des académies de Grenoble et Versailles, directeur de la programmation et du développement universitaire au ministère de l'Éducation et président du conseil scientifique de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

Car, même **s'il est important de diversifier nos économies, l'avenir de nos territoires ne sera pas assuré par le seul accueil d'activités logistiques ou le développement du tourisme.**

L'industrie doit garder une place centrale, mais pose un réel défi en termes de développement durable :

- **un défi environnemental** : les questions des risques, des nuisances, des déchets, mais également de la préservation du patrimoine et des ressources naturelles, de l'énergie, des transports... Nous ne partons pas de rien, mais il est nécessaire de continuer à responsabiliser les acteurs de nos territoires ;
- **un défi économique** : concurrence, délocalisations, crise bancaire : nos territoires, appuyés sur une industrie bipolaire (pétrochimie, automobile), sont vulnérables ;
- **un défi social**, qui découle de ce défi économique ;

Comment faire face à ces défis ? C'est l'objectif de ce Grenelle de l'Estuaire et de cet atelier que d'y répondre dans les mois qui viennent, selon **une approche de développement durable, c'est-à-dire globale.** Il est cependant d'ores et déjà possible de formuler quelques axes de travail :

- **accompagner la mutation du monde économique** vers le respect des trois piliers du développement durable, **tout en préservant l'attractivité de nos territoires** (rechercher le point d'équilibre entre attractivité économique, contrainte pour les entreprises et préservation du cadre de vie) ;
- travailler sur la qualification de l'emploi local et savoir attirer des compétences extérieures lorsque c'est nécessaire ;
- être capables d'accompagner les délocalisations, restructurations, pertes d'emplois.

Enfin, c'est le plus important, car il nous faut préparer l'avenir : attirer sur nos territoires les industries du futur : énergies renouvelables, éco-matériaux, éco-industries... Rechercher l'équilibre entre économie et environnement, **rationaliser nos moyens en mutualisant à l'échelle pertinente.**

Eana était un lieu symbolique idéal pour ouvrir ce Grenelle à l'échelle de l'Estuaire, dont tous les bassins de vie ont accepté de se réunir pour ce travail enthousiasmant.

Thierry CHAMBOLLE² rappelle que le Premier Ministre a commandé un rapport sur **la promotion des éco-entreprises.** Cette demande se justifiait par la conviction que nous abordons **une éco-transition** ; c'est à dire, une nouvelle économie de la planète. Non pas seulement une transition énergétique, mais une économie respectueuse de toutes les ressources naturelles, de la biodiversité, assortie d'une démographie raisonnée et garantissant un équilibre entre toutes les parties prenantes aux différentes échelles, planétaire, régionale, nationale et locale. C'est ce qu'on peut appeler le principe de "soutenabilité" mis en pratique.

Les éco-entreprises sont des acteurs clés de cette nouvelle économie. Nous avons tout intérêt à les développer car leur marché mondial est immense. Elles offrent des produits, des process, des services dans les domaines de l'environnement, de l'efficacité dans l'usage de l'énergie et des matières premières, des énergies renouvelables.

Pour les promouvoir, on dispose de **quatre types de leviers** :

- le marché national,
- la recherche partenariale,
- l'accueil et le financement,
- l'esprit d'entreprise et la formation.

Sur ces quatre leviers, l'Etat a agi et doit encore le faire davantage.

Mais **une grande région, naturelle et historique comme la Normandie** a en main beaucoup d'atouts pour participer à cette politique et pour en tirer des bénéfices en termes d'activités, d'emplois et de création de valeur.

Une des recommandations du rapport est de donner **davantage la parole aux éco-entrepreneurs. Car leurs intérêts à court terme ne sont pas les mêmes que ceux des entreprises « classiques ».**

C'est ce que le gouvernement a fait en mettant en place, il ya quelques mois, un **"comité stratégique des éco-industries", le COSEI, et trois groupes de travail** :

- "Normes et réglementations",
- "Recherche et innovation",
- "Eco-PME".

² Ancien chargé de mission à la DATAR, directeur de l'Eau, directeur de la prévention des Pollutions et des Risques au ministère de l'Environnement, délégué aux Risques majeurs, avant d'être délégué à l'Innovation et à l'environnement, membre du Comité exécutif et conseiller du président du groupe Suez pour le développement durable, Thierry Chambolle est notamment membre du Haut Conseil de la coopération internationale, de l'Académie des technologies et président du nouveau Comité scientifique du BRGM. Il est l'auteur d'un rapport commandé par le Premier ministre sur le développement des éco-technologies.

Plusieurs régions ont mis l'accent sur ce créneau. Les deux régions Normandes, regroupées autour de l'Estuaire, auront leur part, si elles savent agir ensemble et avec vigueur.

2. QUESTIONS ET DEBATS

Les participants soulignent l'importance d'intégrer, dans les réflexions des ateliers, **les conséquences du réchauffement climatique, notamment sur l'agriculture.** des débats devront aussi être consacrés **au tourisme, afin d'en éviter les dérives.**

Annie LEROY, présidente d'Ecologie pour Le Havre,

Robert MERCIER, président de SOS Estuaire,

Claude BLOT, président d'Estuaire SUD,

Patrick PESQUET, président du syndicat mixte de la Région Caux-Seine,

s'interrogent sur **l'organisation et sur la démarche du Grenelle de l'Estuaire** : quelle fréquence des réunions ? Quelle prise en compte du **volet social** dans les groupes de travail ? Quels seront les décideurs, pour quel type de décisions ?

Jean-Claude WEISS indique que le tourisme sera évoqué comme tous les axes importants du développement durable et du développement local.

Nicole AMELINE, co-présidente de Pays d'Auge Expansion, députée du Calvados, ancienne ministre, revient sur la finalité du Grenelle de l'Estuaire. Il s'agit **d'entrer dans une logique de projets, après avoir acquis une connaissance affirmée de ce qui réunit les deux rives, leurs enjeux, les problématiques fortes.** Il faudra conduire ensemble un certain nombre de réflexions, mais aussi d'actions. Cet exercice est indispensable pour faire progresser cet espace.

Edouard PHILIPPE précise qu'il reviendra au président de chaque atelier de proposer une organisation de travail. Trois ou quatre réunions par atelier seront a minima indispensables. Quand au point d'arrivée du Grenelle, ce ne pourra pas être une loi, dans la mesure où le comité des élus de l'Estuaire n'a pas le pouvoir de légiférer.

Le but du Grenelle n'est d'ailleurs pas de se substituer à une instance législative ou administrative. Cependant, ses acteurs peuvent prendre des engagements collectifs.

Thierry CHAMBOLLE ajoute que la démarche du Grenelle s'inscrit dans le même état d'esprit que la démarche de développement des éco-entreprises. **L'agriculture est, autant que l'industrie et que les villes, interpellée par l'éco-transition, en particulier avec le développement de la filière biologique,** les réductions d'emplois et les problèmes posés par un certain nombre de substances. **Elle doit anticiper les mutations si elle veut rester compétitive.**

Le **représentant de la communauté Emmaüs**, souhaite savoir si le Grenelle de l'Estuaire s'intéressera aux populations les plus faibles, quelles soient citadines ou rurales.

Claude BLOT, président d'Estuaire SUD, demande s'il y aura un **réel équilibre entre les thèmes relatifs à l'économie ou à la croissance et ceux qui concernent la préservation de l'environnement, de la biodiversité.** Il suggère que les groupes de travail partent d'outils existants comme la loi Grenelle 1.

Antoine SERVAIN, représentant de la chambre d'agriculture, maire et exploitant, pense qu'on devra aussi traiter la question des mutations des énergies renouvelables que sont les biocarburants.

Pierre PANNET, ingénieur géologie au Bureau de Recherche Géologique et Minière, souhaite que **les problématiques de l'eau et des risques naturels** soient abordées au sein des groupes de travail.

Jean-Claude WEISS partage l'avis du représentant d'Emmaüs et pense qu'il a un véritable travail à réaliser par les élus dans les prochains mois. Quant à l'équilibre entre économie et environnement, il précise que c'est un point qui a été souligné dès le début, et qu'il fera tout ce qui est en sa mesure pour que cet équilibre soit respecté au sein de l'atelier 1.

Armand FREMONT ajoute que nous sommes ici dans un territoire totalement humanisé. Les arbitrages sont difficiles.

Michel BUSSI³ évoque l'Estuaire de la Seine comme un espace de coopération en recomposition.

³ Auteur, géographe et politologue, professeur responsable du laboratoire (associé au CNRS) *Identités et différenciation des espaces de l'environnement et des sociétés*, Michel Bussi a aussi écrit plusieurs romans. En 2008, *Mourir sur Seine* avait pour décor l'Armada 2008 de Rouen.

1- la position ne suffit plus, elle est relative, elle est ce que les acteurs en font

La situation de la basse Seine, est historiquement très favorable (des Vikings à la mission d'étude Basse Seine à la création de la Haute-Normandie, centrée autour de la Seine). **Cependant, l'axe Le Havre-Paris-Lyon-Marseille, n'est plus aussi stratégique à l'échelle française, dans la mesure où Paris « se tourne » en partie vers l'Europe (TGV orientés vers l'Est, canal Seine Nord-Europe, etc...).** Dès lors, il existe un risque de « marginalisation » de l'axe Seine, en particulier du point de vue des grandes infrastructures. **La région oscille entre la double tentation « maritime » et « parisienne », qui peut tendre à la couper en deux.**

Cette logique d'une Normandie à deux horizons semble cependant une vision dépassable, à l'instar de l'original projet de Grumbach pour le grand Paris, centré autour d'un projet métropolitain de Paris au Havre (« dont la Seine serait la rue »). Enfin, il convient également de rappeler que les régions qui bordent l'Estuaire sont bien équipées en infrastructures, autoroutières notamment, et qu'au-delà des équipements, **le développement économique compte davantage.**

2- il n'existe pas de « vocation » des territoires,

Les activités économiques évoluent et **la géographie fourmille d'exemples de « destins inversés ».** **La supposée vocation énergétique, touristique ou industrielle de l'Estuaire doit être considérée à l'aune de cette affirmation.**

Par exemple, en 1870, la Seine-Maritime était le premier département touristique de France, alors que la côte d'Albâtre est aujourd'hui l'un des littoraux de France les moins « mis en tourisme ».

Le secteur de l'énergie, en particulier, subira des restructurations fortes dans les années futures.

D'autres options peuvent être envisagées dans la région, notamment celles qui s'articulent autour de la valorisation du cadre de vie, qui privilégient un développement « endogène » face à une économie normande actuellement largement dépendante de décisions extérieures.

3- Les espaces de coopération transcendent les « mailles » territoriales.

Le fonctionnement de tout Estuaire repose sur des **usages multiples, selon des interfaces mer/hinterland, rive gauche/rive droite, port de fond de vallée/front de mer, usages industriels/récréatifs/de protection naturelle...**

Sur le plan des espaces de coopérations, l'Estuaire possède **plusieurs chances :**

- un **réseau métropolitain de trois villes de tailles comparables**, unique en France ;
- deux très grands ports ;
- des espaces récréatifs de premier plan (Etretat, Cabourg, Honfleur, Deauville) ;
- des espaces naturels remarquables ;
- une **identité régionale commune et potentiellement forte.**

4- Pourquoi coopérer au sein de l'Estuaire ?

On peut estimer qu'il existe trois formes de coopérations :

- la **coopération « stratégique »** (« nous coopérons pour maximiser un gain individuel ») pose la question des **bénéfices gagnants-gagnants, mais également celle de la solidarité dans un espace de l'Estuaire** où les écarts de richesses (notamment fiscale) sont forts ;

- la **coopération « communautaire »** (« nous coopérons parce que nous nous ressemblons ») interroge sur l'**identité** de l'Estuaire, et plus globalement l'identité normande ;

- la **coopération « subsidiaire »** (« nous coopérons au nom d'un ordre ou de valeurs supérieures à notre territoire ») montre que si cet « ordre supérieur » a pu longtemps être l'Etat (mission d'étude Basse-Seine, DTA...), **l'environnement et le développement durable s'imposent aujourd'hui comme des raisons suffisantes à une telle mobilisation.**

Plusieurs participants demandent si le Grenelle de l'Estuaire bénéficierait de la réunification de la Haute et de la Basse Normandie.

Nicole AMELINE tient à remercier Michel Bussi pour sa vision des enjeux de territoire. **Aujourd'hui le Bassin parisien regarde plus vers l'Est et le Nord que vers l'Ouest. Nous avons un véritable devoir de prospective, il faut se demander ce fait l'identité du territoire, et comment on peut le porter au niveau national et international.**

Michel BUSSI ajoute, sur la question du tourisme, qu'il vaut mieux parler d'**espace récréatif et que d'espace touristique.** Concernant le Grand Paris, on ne peut pas négliger le fait que c'est une chance pour le développement de la Normandie de bénéficier de cette proximité parisienne. **Il faut proposer un mode de développement endogène qui attirera les populations des grands foyers urbains.**

Armand FREMONT précise que le grand axe Paris - Rouen - Le Havre est une **constante de la géographie française**. Les « deux Normandie » n'existent en elles-mêmes que dans l'administration française. Le problème est de savoir si on s'en accommode où si l'on en fait « quelque chose de plus ». L'estuaire de la Seine a une position stratégique dans cette situation géographique et administrative.

3. BIODIVERSITE, RISQUES, SANTE/ ENVIRONNEMENT

Louis-Alexandre ROMANA,⁴ souligne que l'environnement de l'estuaire de la Seine est très dégradé par rapport à la situation que les scientifiques connaissaient au début du XXe siècle. Cet état de fait est étroitement lié à deux facteurs principaux :

1• les **aménagements** (digues, épis, dragages, zones de dépôts) effectués principalement par les ports, en vue de faciliter la navigation et l'entretien des chenaux.

Les conséquences en sont : un comblement de l'Estuaire, avec une perte de surfaces disponibles pour la biodiversité (zones intertidales) et une réduction du volume d'eau qui entre dans l'Estuaire à chaque marée (volume oscillant) ;

2• la **qualité des eaux** de l'Estuaire, très dégradée, du fait :

- de l'industrialisation de l'Estuaire (source de pollutions aujourd'hui de plus en plus sous contrôle),

- des apports des petits bassins versants de l'Estuaire, qui collectent des rejets d'origine domestique, agricole, et lessivent des zones imperméabilisées,

- enfin, et surtout, des apports du bassin versant, avec comme source principale l'agglomération parisienne.

Les conséquences en sont : une double désoxygénation des eaux en période estivale : la zone de l'Estuaire est soumise au bouchon vaseux ; celle de Caudebec est soumise à la nitrification de l'ammonium d'origine parisienne (en voie de résolution par la mise en œuvre de la Station d'Épuration « Seine Aval ») ; une importante contamination chimique des eaux entraîne pour certaines substances la contamination des produits de la pêche. Pour ces dernières substances, c'est à 80 % la responsabilité du bassin versant, sauf pour les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, (50 % sont d'origine locale : émissions atmosphériques, lessivage des zones imperméabilisées, petits cours d'eau).

Cette situation de l'Estuaire doit être regardée à l'aune de quatre éléments factuels :

1. La **richesse environnementale d'un Estuaire est liée à sa capacité de stocker les vases** : c'est la marée qui s'en occupe, si de la place est disponible pour les dépôts (ce qui n'est pas aujourd'hui une situation satisfaisante : il ne reste que la vasière nord de disponible en intertidal).
2. Quand on touche l'Estuaire en un endroit, on **touche le fonctionnement d'un ensemble** qui va de Poses, limite de la pénétration de la marée en amont, jusqu'au tiers est de la Baie de Seine. **D'où le besoin d'une gestion « globale »** de l'Estuaire et de sa qualité. D'où, aussi, la création aussi d'un Conseil de l'Estuaire.
3. La construction de **Port 2000** a été l'occasion d'une prise de conscience générale sur le besoin de mieux gérer cet espace. Elle est à l'origine d'un **début de préservation, voire de restauration des fonctionnalités** (des services environnementaux et sociétaux rendus par l'Estuaire : biodiversité, productivité, poissons, oiseaux, station d'épuration du fleuve, etc.).
4. Un programme pluridisciplinaire à caractère appliqué a été mis en place en 1995, **le programme « Seine Aval »**, qui a mobilisé plus de 60 équipes scientifiques françaises et étrangères. Plus de 70 thèses ont été publiées, qui permettent d'éclairer fortement les décisions qui seront prises, hier et aujourd'hui.

Une étude prospective a été réalisée sur une vision de l'avenir de l'estuaire de la Seine en 2020. De façon unanime, tous les participants, qu'ils soient pêcheurs, chasseurs, administrations des ports, industriels, élus, sous l'œil attentif de la Commission Européenne, se sont accordés pour dire que le scénario classique du *business as usual* (tendanciel) ne pouvait être retenu, et que **des actions de restauration volontariste par les acteurs locaux était le meilleur scénario à retenir**.

⁴ Louis-Alexandre Romana est président du Conseil scientifique et technique du Conseil de l'estuaire de la Seine. Diplômé d'une maîtrise de sciences physiques et d'un DEA en océanographie biologique, il est responsable scientifique de l'Environnement côtier au sein de l'IFREMER. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages sur les problématiques des estuaires.

Pierre CZERNICHOW⁵ indique que depuis une dizaine d'années les résultats des observations concernant l'état de santé des populations dans la région sont partagés.

L'Observatoire Régional de la Santé (ORS) a beaucoup œuvré pour mettre à la disposition de tous des données argumentées pour observer cette situation et la caractériser par rapport à des points de repère.

Les cancers occupent une place importante dans les morts prématurées, tant chez les hommes que chez les femmes. Ces mauvais indicateurs s'inscrivent dans un **contexte socio-économique**. Les groupes qui sont caractérisés par un état de santé médiocre sont **également ceux qui utilisent tardivement ou moins bien le système de soins**.

Cette situation altère la qualité de vie. Ce mauvais état de santé **pèse en aval sur le système de soins et son utilisation**.

Il peut expliquer la situation de l'emploi dans une région donnée. On ne peut pas y répondre de façon ponctuelle ou sectorielle. La réponse doit être **cohérente, globale et durable**.

Il faut dépasser le constat, pour savoir sur quels facteurs il est possible d'agir (**facteur environnemental ou comportemental**). De plus, il faut expliciter **des choix** d'action, pour travailler efficacement.

Un pilotage solitaire ne fonctionnera pas. Il faut y associer les usagers, les professionnels, les élus, les responsables institutionnels, trouver des **moyens de synergie entre les politiques nationales, régionales, et locales**.

Cette thématique s'inscrit dans un cadre administratif depuis 2004. Il doit être mis à jour en 2009. **Une loi sera prochainement discutée au Parlement. Elle devrait permettre de mettre en place un pilotage intégré des soins et des actions de santé publique**. La thématique des territoires est présente dans cette logique.

4. ENJEUX ET PERSPECTIVES

Nicole AMELINE rappelle que le Grenelle de l'Estuaire a défini une exigence : « **Faire de l'Estuaire un modèle de développement durable** ». Tout développement devra désormais s'inscrire dans le respect des équilibres fondamentaux des territoires. Il est indispensable de bénéficier d'une visibilité encore plus nette sur l'ensemble des problématiques. « **Nous travaillons déjà sur l'idée d'un observatoire de l'Estuaire** ». **Aujourd'hui, cette connaissance doit aboutir à une gouvernance**, à travers un tableau de bord, une idée prospective. L'eau, l'air, l'érosion marine, la raréfaction des espaces agricoles, la santé, les risques, tous ces sujets sont absolument centraux. Ils déterminent **l'image et l'attractivité économique des régions**. Il faut innover sur ces sujets et être très attentifs à la cohérence des actions.

L'écologie moderne peut servir un projet de développement. Il faut viser l'excellence.

Bertrand GIRARDIN, maire et vice-président de la Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc, souligne qu'il est évident que la santé est en très grande partie liée à l'environnement et aux pollutions, et que, inversement, le système de soins a des conséquences sur ce même environnement.

On constate, dans tous les territoires de l'Estuaire, que les systèmes de santé rencontrent de nombreuses difficultés :

- **pénurie de médecins libéraux,**
- **difficultés récurrentes des centres hospitaliers,**
- indicateurs de santé publique montrant **une situation peu performante**
- enfin une **très forte industrialisation** de l'Estuaire qui marque fortement notre environnement et dont **l'impact sur la santé des habitants**, si il est difficile à mesurer, est cependant certain.

Est-on réellement en mesure de connaître l'impact de l'environnement sur la santé, et les raisons qui expliquent les caractéristiques de la population en matière de santé publique ?

Existe-t-il, au niveau de l'Estuaire, des outils adaptés à l'élaboration de ce diagnostic ?

N'est-il pas opportun de créer un « **observatoire santé-environnement** » qui permettra d'affiner ce diagnostic ?

Le second grand thème de réflexion portera donc sur la question des **moyens à mettre en œuvre et de l'organisation à trouver** pour résoudre les difficultés soulevées dans la phase diagnostic.

L'offre de santé est-elle satisfaisante sur le territoire de l'Estuaire. Que faire pour l'améliorer ?

Les instruments du diagnostic sont-ils utilisés de **façon coordonnée** ? Faut-il envisager des politiques publiques concertées entre les pays de l'Estuaire ? Faut-il penser une nouvelle organisation des soins ? Peut-on **anticiper l'émergence de pathologies spécifiques liées aux caractéristiques environnementales** propres au territoire ?

Il va falloir s'appuyer sur les particularités liées à l'Estuaire (industrialisation massive, agriculture intensive, espace contraint) pour trouver les leviers d'évolution et de qualification du territoire au regard de la santé des administrés.

⁵ Professeur des universités à Rouen, Pierre Czernichow est praticien hospitalier (au CHU de Rouen), spécialiste de santé publique et de médecine sociale, membre du conseil d'administration d'Air Normand.

5. QUESTIONS ET ECHANGES

Plusieurs questions portent sur l'atelier **Gouvernance** et sur la communication auprès du **public**. Une participante souhaite aussi savoir si des **outils d'évaluation** ont été envisagés. Un étudiant demande sur **quelles études** se baseront l'identification des enjeux. **Yves GAINOUX**, médecin, acupuncteur, souligne l'importance, en matière de santé, de prendre en compte, comme le fait la médecine chinoise, l'existence de « terrains » et les personnes dans leur « globalité ».

Jean-Claude WEISS explique qu'organiser une gouvernance sur un territoire, c'est **s'engager collectivement sur des projets communs, à condition d'avoir des intérêts communs et de bien évaluer les difficultés** de leur réalisation. Il ajoute que le Grenelle de l'Estuaire sera un exercice difficile. Il faudra beaucoup communiquer, et il est vrai que le contenu des débats est plutôt complexe.

Edouard PHILIPPE précise qu'une **plate-forme sera ouverte sur le Web**, pour permettre de mettre en ligne et d'échanger des informations, des contributions et des prises de positions. Les habitants ont beaucoup évolué au cours de ces dernières années dans leur perception de l'urgence en matière d'environnement.

6. MISE EN PERSPECTIVE A L'ECHELLE NATIONALE ET EUROPEENNE

Philippe ESSIG⁶ souligne que les **spécificités de l'Estuaire** ont été longuement rappelées au cours des interventions précédentes. Elles sont de plusieurs ordres :

Géographique : l'Estuaire qualifie l'espace qui va du fleuve à la mer, d'un bassin versant qui couvre un tiers de la France à l'horizon transatlantique qui, par la transformation du transport maritime, l'ouvre sur le monde entier, du continent vers l'extérieur comme le disait Armand Frémont ce matin,

Historique et économique : le port du Havre et le développement de l'activité industrielle ont toujours été concomitants depuis François Ier et Napoléon III (avec la création de la Compagnie générale transatlantique), l'implantation de la pétrochimie au lendemain de la première guerre mondiale, le développement de la zone industrielle de la plaine alluvionnaire, depuis les années 70,

Environnementale : avec la découverte du trésor de la biodiversité des vasières de l'Estuaire ou du Marais Vernier.

Dans quelle perspective ? Pour quelles stratégies ?

- Le développement économique du territoire,
- les évolutions sociales et sociétales, l'environnement, le cadre de vie des populations,
- les liaisons avec l'hinterland.

Les difficultés rencontrées au cours des dernières années par les grands projets qui ont concerné le Havre et son territoire sont autant d'indicateurs des questions à débattre.

Essai de diagnostic

La France bute souvent sur des **problèmes culturels** plus que sur des problèmes **techniques ou opérationnels**. Essayons de les cerner dans le cadre de ce Grenelle de l'Estuaire, pour pouvoir ensuite mieux les dépasser :

- culture de l'environnement et du développement durable,
- culture de la sécurité pour l'ensemble de nos activités (et non pas seulement pour les usines à risque),
- **culture du conservatisme, des droits acquis**, peur de l'innovation.... Dont on a eu tant d'illustrations dans les domaines portuaire ou ferroviaire, problèmes qui sont souvent aggravés en France, dans la mesure où ils sont abordés dans le cadre jacobin d'un État centralisateur et unificateur.

L'accent doit être remis sur les **facteurs humains et organisationnels** qui sont la cause de trois quarts des incidents et accidents industriels, si ce n'est plus.

Le Grenelle de l'estuaire

« **Le Grenelle** » est un mot magique qui a fait l'unanimité des Français, car il marque une « ouverture » en contraste avec les comportements ambiants

- Grenelle social, au moment des événements de mai 1968
- Grenelle de l'environnement.

⁶ Ancien secrétaire d'Etat au Logement, ancien président de TransManche Link (consortium des entreprises en charge de la construction du tunnel sous la Manche), ancien président de la SNCF, Philippe Essig a été coordonnateur du débat national sur les risques industriels. Il préside l'Institut pour une culture de sécurité industrielle (ICSI).

Puisse le « **Grenelle de l'estuaire** » permettre des débats sans idéologies et sans tabous qui sachent prendre en compte :

- la complexité du monde dans lequel nous vivons,
- la spécificité des situations concrètes de nos territoires,
- l'équilibre à trouver entre toutes les analyses possibles pour assurer à nos concitoyens un cadre de vie dans lequel ils pourront s'épanouir.

Puissent ces débats être marqués par un souci d'innovation et de cohérence et déboucher sur un **dynamisme**, sans lequel les problèmes soulevés ne peuvent avoir de solutions.

7. QUESTIONS ET ECHANGES

Alain CASTEL, président de la Société Linnéenne de Normandie demande quelles sont les **perspectives au niveau de la prévention des risques industriels**.

Un participant pose la question des prolongements routiers (entrent-ils dans les débats du Grenelle ?)

Un autre souhaite savoir si le Grenelle traitera de **la question de l'eau**, dans le cadre des lois et directives existantes (Directive Cadre Européenne, SDAGE). Les sujet des **risques naturels et des inondations** sera-t-il abordé et comment ?

Claude BLOT, président de SOS Estuaire, estime que l'incroyable richesse naturelle de l'Estuaire n'est pas assez promue et que les instances territoriales ne s'y consacrent pas suffisamment.

Nicole AMELINE pense qu'on constat actuellement **un net progrès en matière de connaissance et de prévention des risques industriels**. Un certain nombre d'initiatives ont été prises. Il est très important d'avoir une **démarche pragmatique** auprès de la population en matière de prévention, car il faut aujourd'hui évoluer sur la connaissance et sur la réactivité. Il faut, par ailleurs, **promouvoir les réserves naturelles**. Cela fait partie de l'équilibre fondamental de l'Estuaire.

Philippe ESSIG précise, qu'en matière de risques industriels, **le « risque zéro » n'existe pas. Le problème est de vivre avec. C'est possible dans la mesure où les riverains ont une véritable connaissance du problème et des risques.**

III. INTERVENTIONS DE SYNTHÈSE

Yves MICHAUD⁷ indique que les **sociétés réflexives** sont des sociétés institutionnellement complexes. Les **médias** y ont un rôle prépondérant. Ce rôle est à la fois positif, car il implique la transparence, et négatif car il peut susciter des conformismes très changeants. La biodiversité est présentée par les médias comme rudimentaire, alors que les phénomènes de biodiversité sont extrêmement complexes. Un projet comme celui du Grenelle de l'Estuaire s'inscrit typiquement dans le cadre de ces sociétés réflexives, en prenant en connaissance de causes le parti qu'il faut adopter.

Cette journée de lancement a permis de constater que **la connaissance des thèmes abordés est très importante et de qualité. Le débat crée un espace public, qui répond à un certain nombre de principes qui permettent de le réguler : comprendre la position des autres, tolérer...**

Les inquiétudes de la population sont réelles : la situation sociale et économique actuelle n'est pas brillante. **Cependant, il n'y a pas en France de culture du changement**, contrairement à d'autres pays où le changement est vécu comme positif.

Les biais sont introduits dans ce genre de processus par les **convictions**. Comment peut-on représenter dans la discussion publique, l'opinion de ceux qui sont modérément engagés ? Les participants sont en général ceux qui militent, qui sont très engagés. Il faut être conscient des malentendus qui interviendront.

Le long terme est le lieu des utopies, mais il ne faut pas s'interdire ce genre de réflexions.

Les enjeux d'identité comptent parmi les plus importants dans ce processus. Ils peuvent être définis par rapport au patrimoine, au passé, ou de manière volontariste par rapport à des projections dans l'avenir.

Il faut des actions symboliques, pour que la population prenne conscience à la fois du débat et de la réalité du territoire.

⁷ Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, Yves Michaud a été professeur à Berkeley, à Édimbourg, à Rouen, à Sao Paulo, puis à Paris 1 et directeur de l'École nationale des beaux arts de 1989 à 1997. Il est l'inventeur et l'organisateur de l'Université de tous les savoirs depuis 1998. Il est intervenant permanent de l'émission L'Esprit public (*France Culture*), en compagnie de Max Gallo et de Jean-Louis Bourlanges. Parmi ses principales œuvres, on peut citer : *Violence et politique ; Hume et la fin de la philosophie ; Locke ; La Crise de l'art contemporain ; Humain, inhumain, trop humain ; Changements dans la violence : essai sur la bienveillance...*

Patrick LEGRAND se demande **comment le projet de Grenelle de l'Estuaire a évolué depuis le début de la journée.**

Le projet a été enrichi, les méthodes se sont affinées, le thème de la gouvernance a été plus présent.

On n'a pas constaté d'agressivité dans les échanges. Cette journée a fait avancer positivement les choses. Le mandat des ateliers n'en est que plus précis, plus défini et, au fond investi, d'une responsabilité encore plus importante.

Antoine RUFENACHT remercie les participants et les organisateurs de la réunion de lancement du Grenelle de l'Estuaire.

Les ateliers vont permettre de poursuivre le travail engagé par cette réunion de mobilisation.

De la qualité des travaux des ateliers, dépendront les conclusions du Grenelle : la participation et l'assiduité des collègues dans ces ateliers est donc déterminante.

La présence aujourd'hui de nombreux étudiants peut être l'occasion de lancer **un sixième collège, celui des « Etudiants ».**

Enfin, Antoine RUFENACHT rappelle que le Grenelle de l'Estuaire s'inscrit dans un espace qui est en dehors des structures administratives traditionnelles. Aussi doit-il s'inscrire dans une **dynamique de projets.** ▲